



Intervenants : Emmanuel Marie,

paysan bio boulanger à Ouézy
(Calvados), référent SCOP à la
Confédération Paysanne.
URSCOP Grand Est

Responsable de la formation :

Julie GALL, Chargée de développement en
agriculture biologique
julie.gall@biograndest.org
☎ 06.24.06.79.90.

Lieu : Schiltigheim (67300)

Tarifs :

	Adhérents Bio en Grand Est	Non adhérents Bio en Grand Est
personnes éligibles au VIVEA	189 € - pris en charge par VIVEA dans la limite de votre plafond de formation annuel	
personnes non éligibles au VIVEA	100 €	189€

* : Pour les salariés, un financement OCAPAT
est possible. Démarches à faire par l'entreprise
(prise en charge partielle du coût pédagogique
de la formation et salaire du stagiaire).

Organisé avec

Par :

le soutien de :



Objectifs :

Cette formation sur le statut SCOP (Société Coopérative et Participative)
en agriculture est organisée pour :

- Identifier les caractéristiques des différentes formes d'exercice du
métier de paysan et les comparer aux limites et intérêts des SCOP.
- Comprendre en quoi la SCOP peut constituer une réponse à
l'installation et à la transmission des fermes : répartition du
capital, limitation du risque, rémunération des associé-e-s,
protection sociale, etc.

Pré-requis : aucun

Programme de la formation (durée totale 7h) :

Formation en présentiel le 21 juin 09h à 17h00	Les enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la transmissibilité des fermes.
	La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale : identification des principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture et discussion des implications sur la répartition du capital et de la protection sociale.
	La SCOP, une autre manière d'envisager le métier Connaissance des intérêts de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre.
	Connaître, maîtriser les intérêts de la SCOP et évaluer la faisabilité de ce statut pour sa propre ferme ou son propre projet d'installation et d'une façon globale pour une reconnaissance plénière et entière en agriculture.

*Si vous êtes en situation de handicap, nous contacter pour voir les
modalités d'accueil possible.*

*Les conditions du repas du midi seront précisées ultérieurement en
fonction du contexte Covid.*

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 10/06/2021**

Formation : « Le statut SCOP : un rapport innovant au capital et à la protection sociale »

Nom : _____

Prénom : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

Date de naissance : ____/____/____

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations)

- Chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

Informations et inscription auprès de Julie Gall

julie.gall@biograndest.org - ☎ 06.24.06.79.90 – Bio en Grand Est, 2 rue de Rome, 67300 SCHILTIGHEIM